



## **PYLÔNE-ANTENNE AUX TOURS DE MERLE**

### **L'ÉQUATION XVD :**

**REFUS + DÉFAVORABLE = FAVORABLE !**

***NOUS DÉCOUVRONS À LA MI-SEPTEMBRE 2019 QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE A DÉPOSÉ ET OBTENU UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR IMPLANTER UN PYLÔNE DE TÉLÉPHONIE EN PLEIN DANS LE SITE CLASSÉ DES TOURS DE MERLE. POUR EN ARRIVER LÀ, LES ÉLUS ET LES SALARIÉS USENT DE DISSIMULATIONS ET DE MENSONGES. NOTAMMENT, UN REFUS SUIVI D'UN AVIS DÉFAVORABLE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE SE TRANSFORME EN AVIS FAVORABLE POUR CORINNE BOUSSU, MAIRE DE SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE.***

### **Qu'est-ce que « XVD » ?**

XVD est l'acronyme de « Xaintrie Val'Dordogne », la Communauté de Communes regroupant 30 communes autour d'Argentat<sup>1</sup>. Elle est composée d'une assemblée d'élus et d'une équipe de salariés. Sur le papier, les élus votent des délibérations et les salariés les exécutent. Le président actuel s'appelle Hubert ARRESTIER, maire de Monceaux-sur-Dordogne.

### **Historique du projet de pylône**

C'est l'État qui, en 2016, est à l'origine d'appels à projet pour éradiquer les « zones blanches », ces endroits où l'on ne capte pas la téléphonie mobile. Le Conseil Départemental de la Corrèze s'est exécuté favorablement en désignant six communes et cinq sites, dont le site des Tours de Merle. Puis le C.D. a délégué la maîtrise d'ouvrage du projet d'antenne aux tours de Merle à la communauté de communes XVD<sup>2</sup>. Le bureau de cette institution a ensuite donné le marché public à une filiale de VINCI : « AXIANS PYLONES SERVICES France – SANTERNE TOULOUSE »<sup>3</sup>. Il a fait faire le permis de construire à l'architecte Frédéric GUILLIN puis l'a déposé en

1 Voir le site web : <http://www.xaintrie-val-dordogne.fr/>

2 Délibération XVD n°2017-089 en septembre 2017, rapporteur Jean-Michel Teulière

mairie de Saint-Geniez-ô-Merle le 14 mars 2019. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF), Hubert MERCIER, a rendu un premier avis le 7 mai :

*« Considérant que le projet est de nature à porter atteinte à la qualité des abords des monuments protégés et à l'écrin des sites protégés, la présente demande est refusée ».*

Le 13 mai, après appel des demandeurs, le même ABF reformule son avis :

*« Considérant que le projet est de nature à porter atteinte à la qualité des abords des monuments protégés et à l'écrin des sites protégés, un avis défavorable est donné à la présente demande ».*

Corinne Boussu, en tant que membre de la Com-Com, a donné son accord pour la maîtrise d'ouvrage. Le 5 juin, en tant que maire de St-Geniez elle a donné son accord pour ce permis de construire, malgré les avis de l'ABF.

L'arrêté municipal désigne le projet comme étant situé « RUE DE TURENNE à Saint-Geniez-ô-Merle » qui est une adresse inexistante. C'est cela qui a été affiché en mairie. Personne ne s'est inquiété de ce projet situé... à un endroit inexistant. Le délai légal de recours a été dépassé deux mois plus tard. À partir de là, la justice administrative débouterà les opposants au projet. Ce sont dissimulation et mensonges, pour empêcher les habitants d'être informés des projets d'aménagement discutables.

## **L'équation**

Ainsi, on voit que pour Corinne Boussu et XVD, l'équation appliquée est :

**« Refus + Défavorable = Favorable » !!!**

Ces élus et ces salariés se moquent de nous, les habitants. Ils ne paieront jamais de leur poche les dépenses engagées : comme d'habitude, ce sont les générations futures qui le feront, le fardeau de la dette à l'épaule.

Par ailleurs, les touristes qui viennent aux tours de Merle sont saisis par le caractère sauvage préservé de l'endroit, ce qui ne serait plus le cas avec un pylône d'antenne. On ne verrait plus un endroit particulier, on verrait un endroit comme tous les autres, partout dans le monde, virtuel et connecté. **Manque plus qu'un Mac Do !** Pour appeler les secours, certains téléphones mobiles captent et il suffit de remonter quelques centaines de mètres sur le chemin pour capter en standard. Rien ne justifie ce saccage programmé.

**NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE  
LEURS REVES NUMERIQUES  
QUI SACCAAGENT  
LA SOCIETE ET SON MILIEU**

Des habitants du coin, dont Fred Boutet – Pétition : <http://chnng.it/fK4kRSBh9b> - Imprimé par nos soins